



Rétractation de contrat de location

Par **lagri**, le **12/02/2009** à **23:19**

y a t'il un délai de rétractation pour un contrat de location de photocopieur (comme pour le démarchage à domicile), sachant que je gère une exploitation.

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **18:42**

Bonjour,

En principe non. Donnez-nous plus de détails concernant la signature du contrat. Par qui ? Pour combien d'années ? Leasing ? Pour que la réponse soit la plus précise possible.
Cordialement

Par **lagri**, le **15/02/2009** à **21:40**

C'est un contrat de location avec option d'achat, pour un photocopieur XEROX, d'une durée de 63 mois, (je suis exploitant agricole)

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **22:05**

Bonsoir,

Donc c'est un contrat de leasing et il y a un délai de rétractation. Mais, sommes-nous encore dans les temps ? Si oui, il faut vite envoyer une lettre RAR pour dénoncer le contrat.
Cordialement